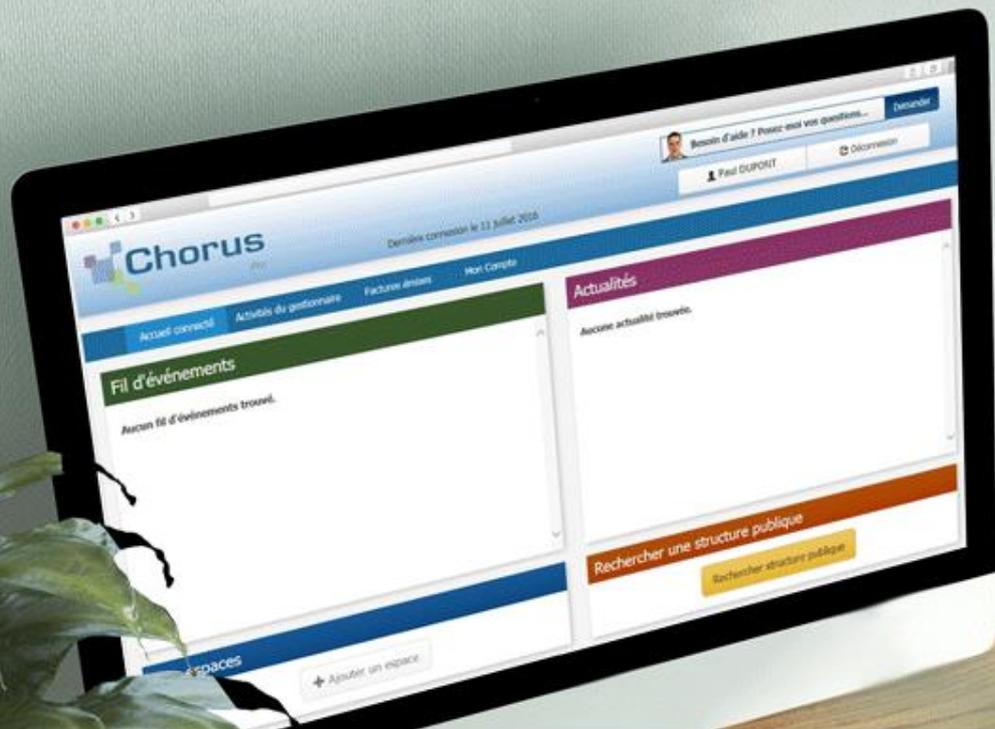


La facturation électronique Chorus Pro

CCI de Bordeaux-Gironde
04/07/2019

Adrien TARTIVOT
Sanjee LEDSUMANAN

Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



Le contexte du projet Chorus Pro



Le cadre réglementaire de Chorus Pro

Ordonnance relative au développement de la facturation électronique

3

- ▶ **L'ordonnance du 26 juin 2014** relative au développement de la facturation électronique dispose que les factures adressées par les fournisseurs aux structures du secteur public doivent être dématérialisées.
- ▶ Pour les émetteurs de factures à destination du secteur public, le calendrier de mise en œuvre de cette obligation est progressif :

Les **grandes entreprises**
(+ de 5000 salariés)
et les **personnes publiques**

1^{er} janvier
2017



Les **PME**
(10 à 250 salariés)

1^{er} janvier
2019



1^{er} janvier
2018

Les **entreprises de taille intermédiaire**
(250 à 5000 salariés)



1^{er} janvier
2020

Les **microentreprises**
(- de 10 salariés)



- ▶ Une solution mutualisée (Chorus Pro) permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques est mise gratuitement à la disposition des fournisseurs. **Cet outil est le seul reconnu par la réglementation pour la transmission des factures dématérialisées.**

<https://chorus-pro.gouv.fr/>



The screenshot shows the Chorus Pro portal interface. At the top, there is a navigation bar with the Chorus Pro logo on the left, flags for France and the UK, a 'Documentation' button, and a 'Besoin d'aide? Posez une question' button with a user icon. Below the navigation bar is a blue banner with the text 'Bienvenue sur le portail Chorus Pro'. The main content area contains a welcome message: 'Si vous êtes une entreprise fournisseur de biens ou de services d'une entité publique française, un prestataire de justice ou un exploitant agricole demandant le remboursement de la TIC/TICGN, vous pouvez adresser vos demandes de paiement, à l'aide du portail Chorus Pro, sous forme électronique plutôt que papier.' It then lists the portal's functionalities: 'Le portail Chorus Pro vous offre les fonctionnalités suivantes :' followed by two bullet points: '• Adresser vos demandes de paiement dématérialisées à vos clients publics (par saisie manuelle ou dépôt de PDF/xml) ;' and '• Suivre l'avancement du traitement de vos demandes de paiement dématérialisées.' Below this, it states 'Le portail vous permet de :' followed by three bullet points: '• Réduire les coûts et les délais de traitement et entrainer des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente ;', '• Sécuriser les échanges ;', and '• Euvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).' The page concludes with 'Ce service est entièrement gratuit..'

- ▶ Sa construction a été confiée à l'AIFE (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat) qui assure l'urbanisation du Système d'Information Financière de l'État (SIFE).



<http://www.economie.gouv.fr/aife/agence-pour-linformatique-financiere-letat-0>

Les indicateurs du déploiement

Chiffres clés – Au 26 juin 2019

Structures

137 531
structures publiques

430 637
fournisseurs

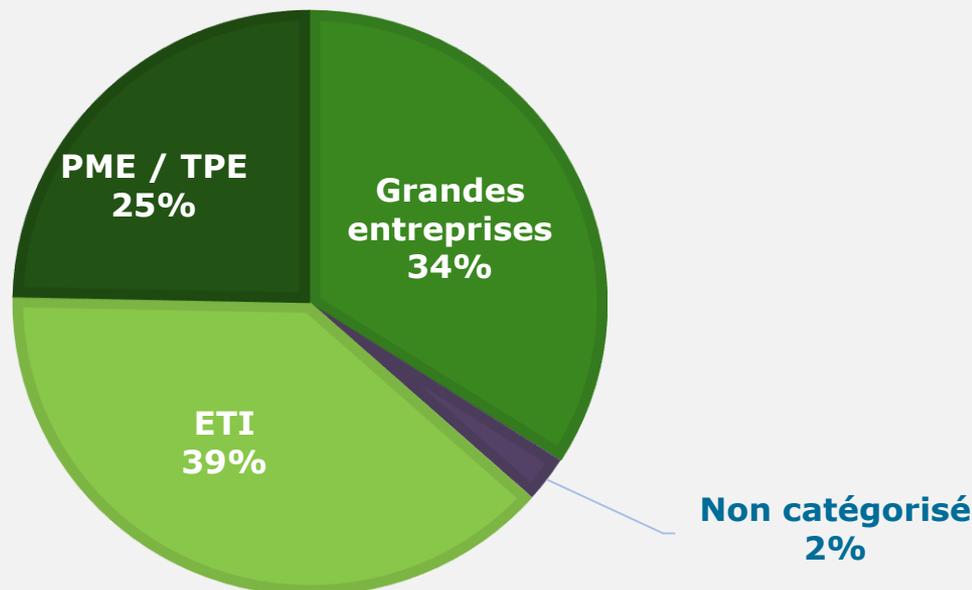
Factures

18 345 171
reçues

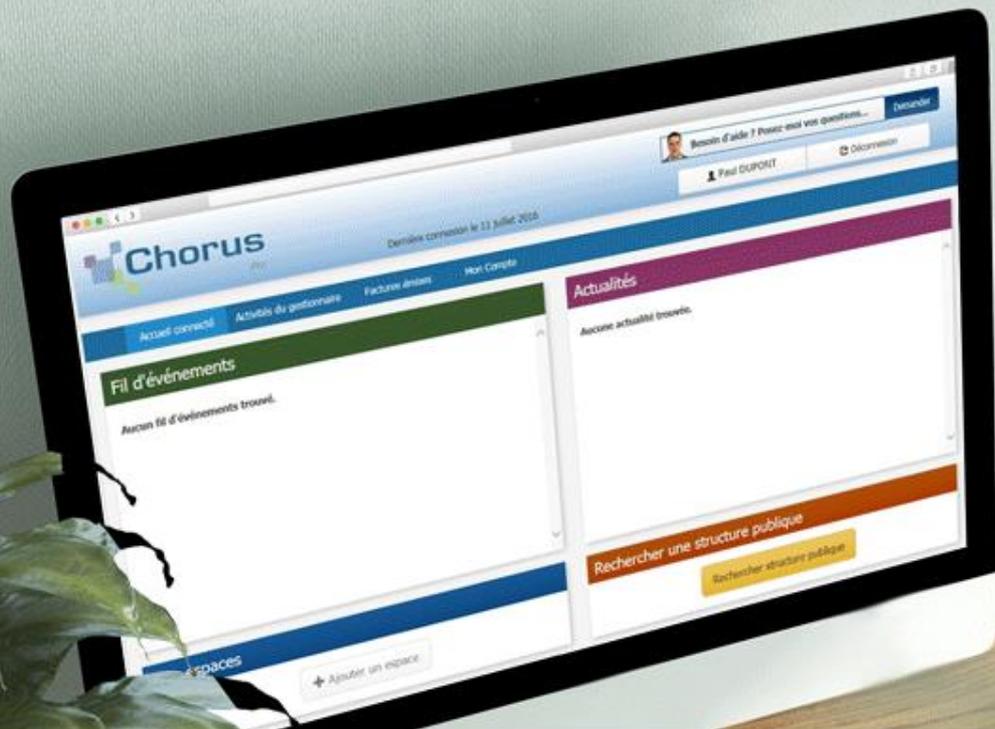
Utilisateurs

500 620
Actifs

PART DE FACTURES DEMATERIALISEES PAR TAILLE D'ENTREPRISE AU 26 JUIN 2019



Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



Avant de démarrer dans Chorus Pro



Les acteurs du projet : qui est concerné ?

7

- L'ordonnance s'applique à toutes les factures émises dans le cadre des contrats en cours d'exécution à la date d'entrée en vigueur de l'obligation ou conclus postérieurement. Les parties concernées sont :

Acteurs émetteurs de facture

- Les titulaires de contrats,
- Les sous-traitants admis au paiement direct,
- Les EPN, collectivités territoriales et leurs établissements publics.



Facturation

~ 100 millions
de factures par an

Acteurs récepteurs de facture

- L'Etat*,
- Les établissements publics nationaux,
- Les collectivités territoriales et leurs groupements,
- Les établissements publics locaux.

Environ 1 115 000 fournisseurs de la sphère publique

Environ 96 000 entités

L'annuaire des structures publiques réceptrices de factures est disponible directement dans Chorus Pro.

Vous y retrouverez les références de vos clients publics (SIRET) ainsi que leurs attentes en termes de données obligatoires de facturation (*mention de codes services ou de numéros d'engagement juridique*)

* L'Etat regroupe l'ensemble des ministères et des administrations déconcentrées qui en relèvent.

Avant de démarrer dans Chorus Pro

Le périmètre : quels types de documents ?

Les factures simples
(hors CCAG travaux)



Les « factures » de
marchés de travaux –
CCAG travaux 2009

Les factures émises
par un cotraitant ou
un sous-traitant



Les DUME - Document
Unique de Marché
Européen (équivalent
des formulaires DC1 et
DC2)

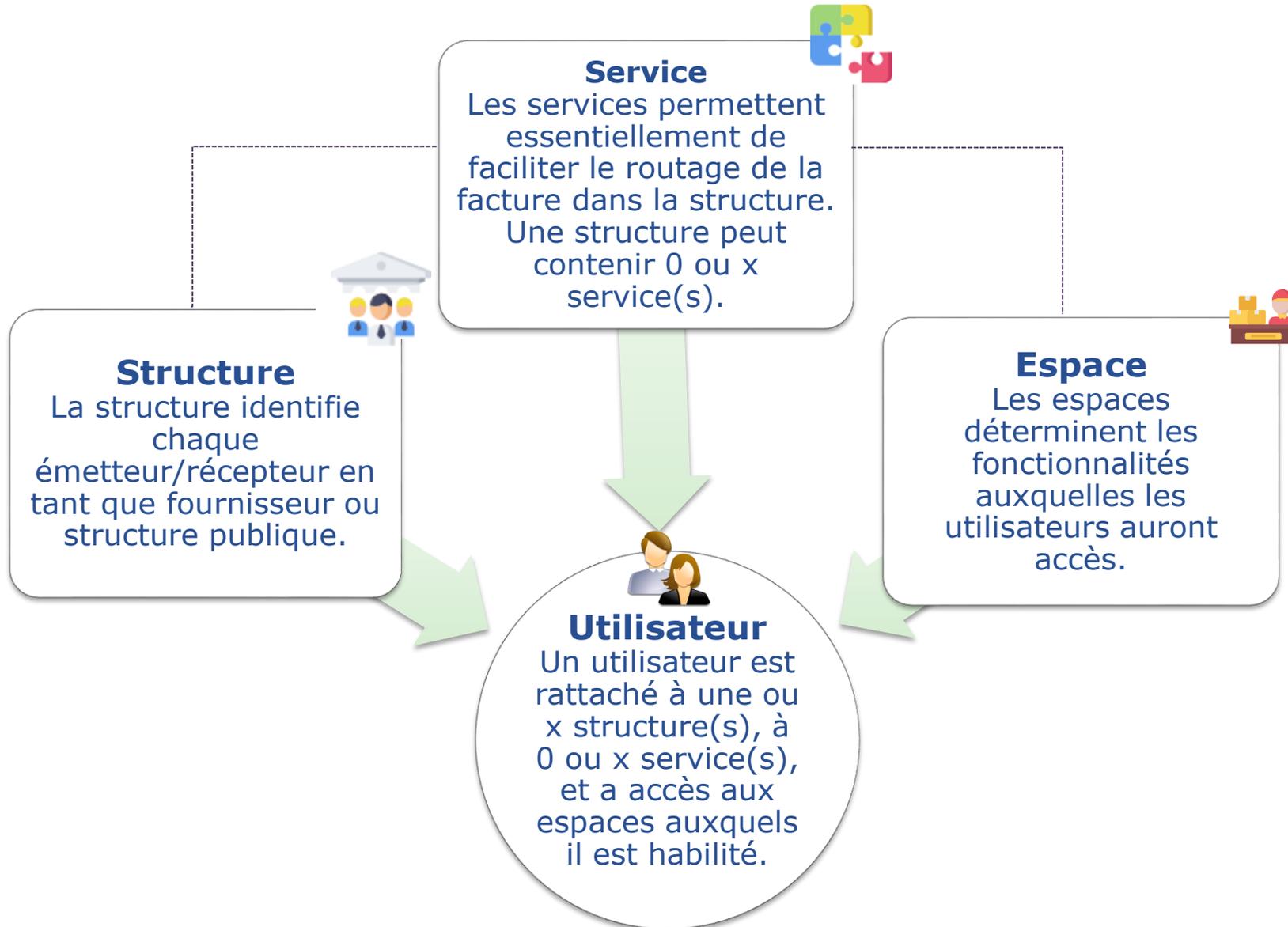
Les mémoires de
frais de justice (pour
les prestataires de
justice)



Les avoirs

Les demandes de
remboursement
(pour les exploitants
agricoles)





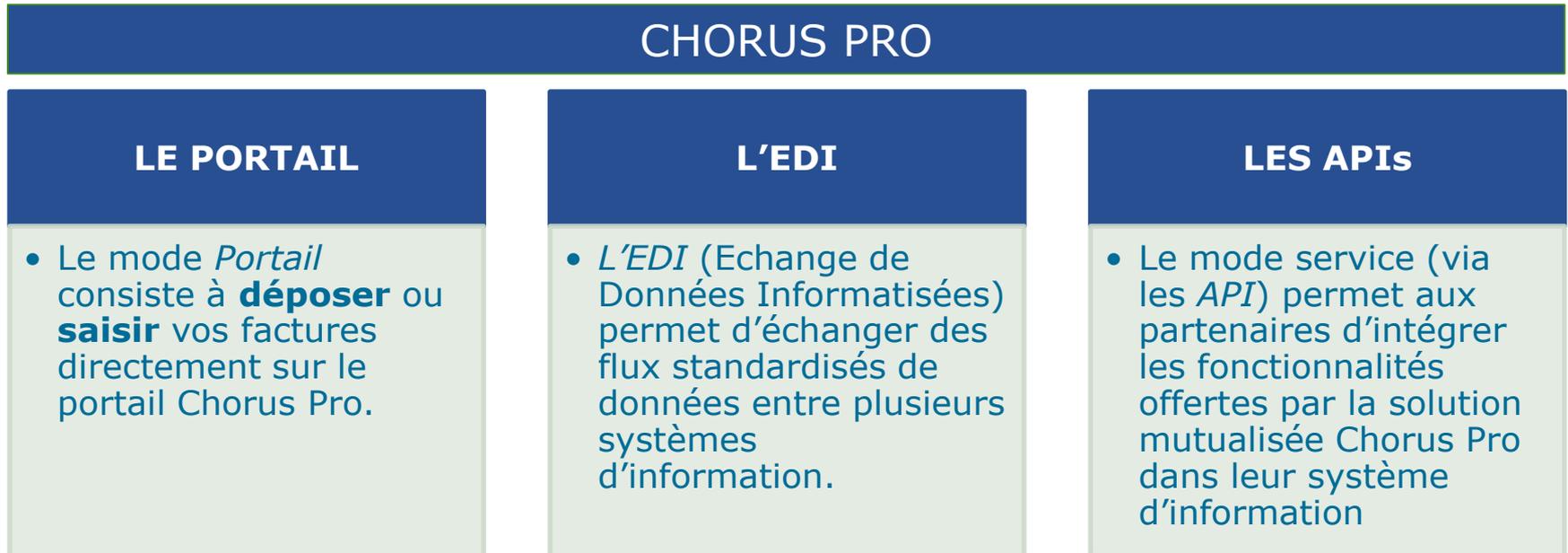
Quels prérequis pour accéder à l'outil

10

- ▶ Le portail Chorus Pro est disponible à l'adresse : <https://chorus.pro.gouv.fr>
- ▶ Le service est disponible **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, hors opérations ponctuelles de maintenance ou d'une impossibilité de fonctionnement résultant d'un cas de force majeure.
- ▶ Il est accessible sur le réseau Internet, à partir de tout type de terminal équipé des différents systèmes d'exploitation Windows 8 et supérieur, Mac OS (X 10.3 et supérieur), Android ou Linux
- ▶ Chorus Pro est compatible avec les navigateurs Internet Explorer, Chrome, Firefox et Safari. Ci-contre, la version minimum requise à l'utilisation de Chorus Pro.

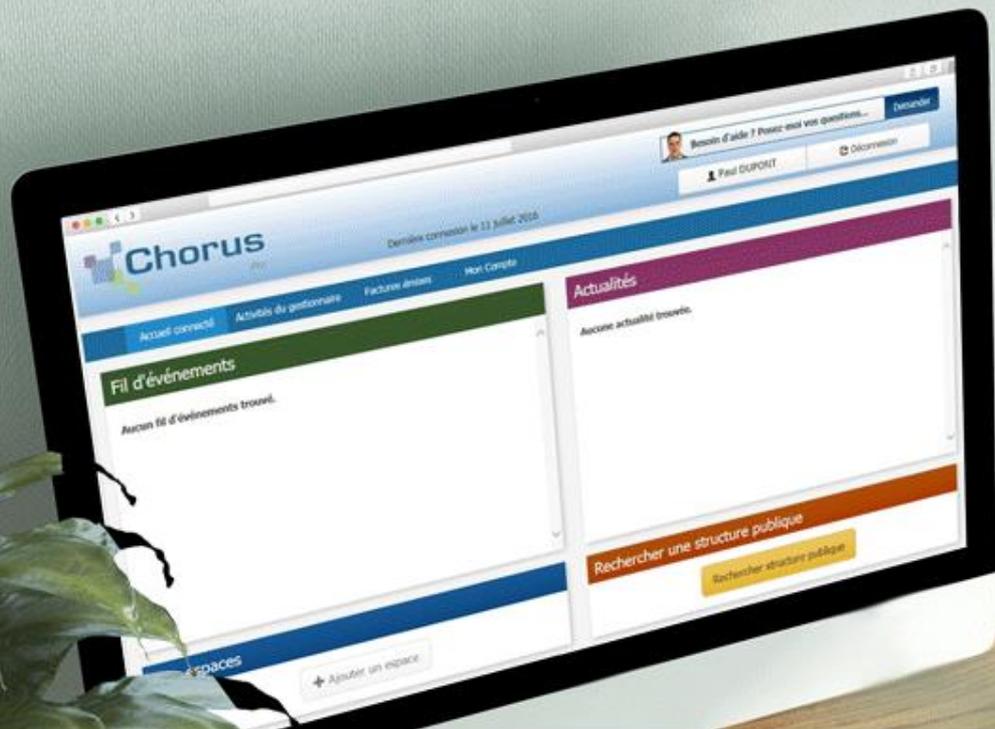
Type de navigateur		Version minimum
Internet Explorer		11
Chrome		23
Firefox		17
Safari		5

- ▶ Vous pouvez choisir entre trois modes de dépôt de factures dans Chorus Pro :



- ▶ **Le mode Portail** est toujours disponible, même si un autre mode d'accès a été choisi. Il nécessite uniquement d'avoir un compte utilisateur actif sur Chorus Pro.

Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



Traitement des factures de travaux

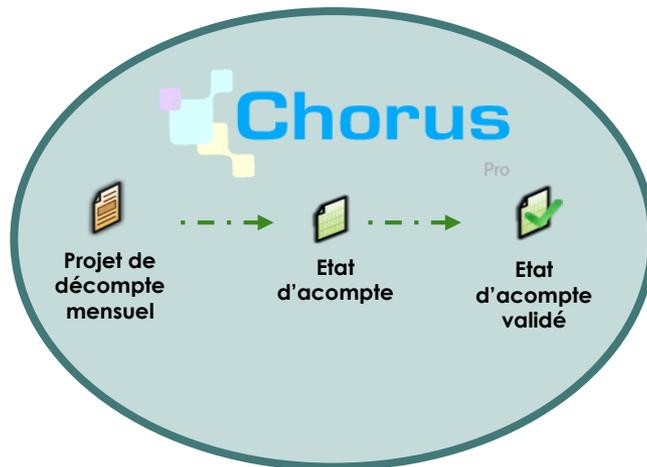


Définitions

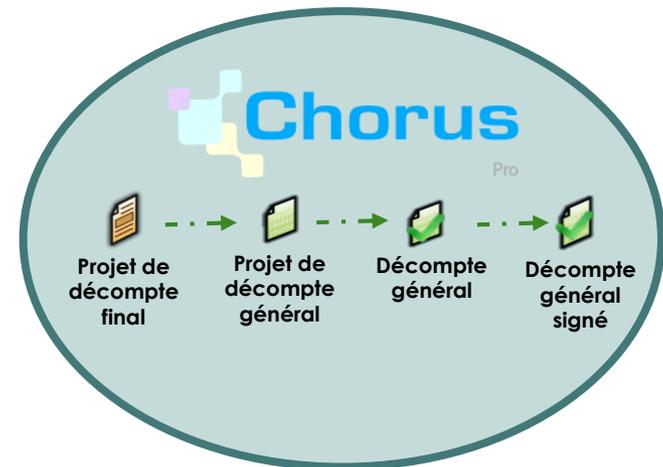
13

- ▶ Chorus Pro permet la transmission des pièces concourant à l'exécution des marchés soumis au CCAG de travaux publics.
- ▶ Les pièces relatives à chaque paiement constituent un dossier de facturation et sont différentes en fonction de l'avancement du marché.

Dossier de facturation en cours de marché:



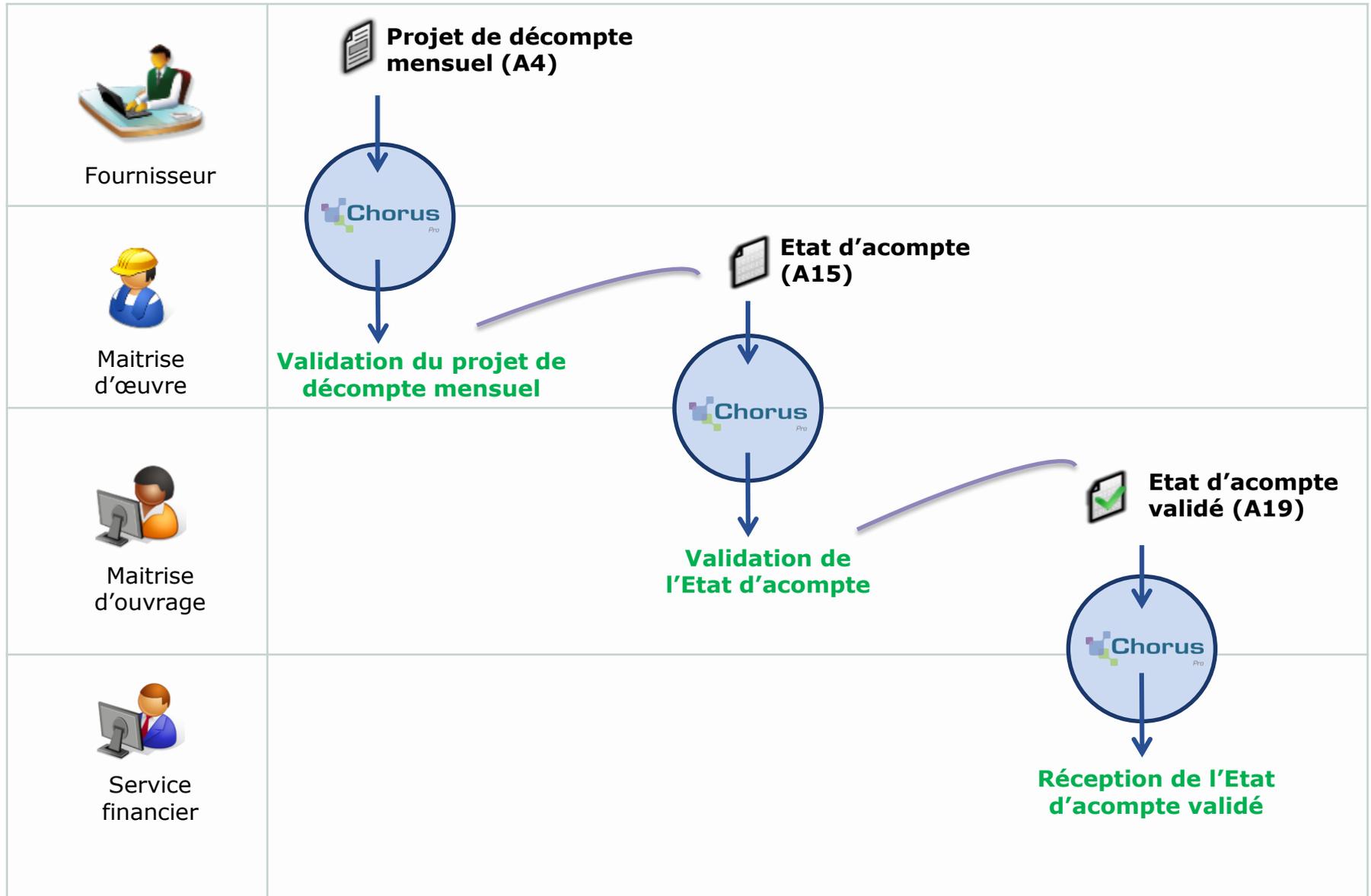
Dossier de facturation en fin de marché:



- ▶ Le cadre de facturation permet d'identifier le document déposé ainsi que l'acteur en charge du dépôt.

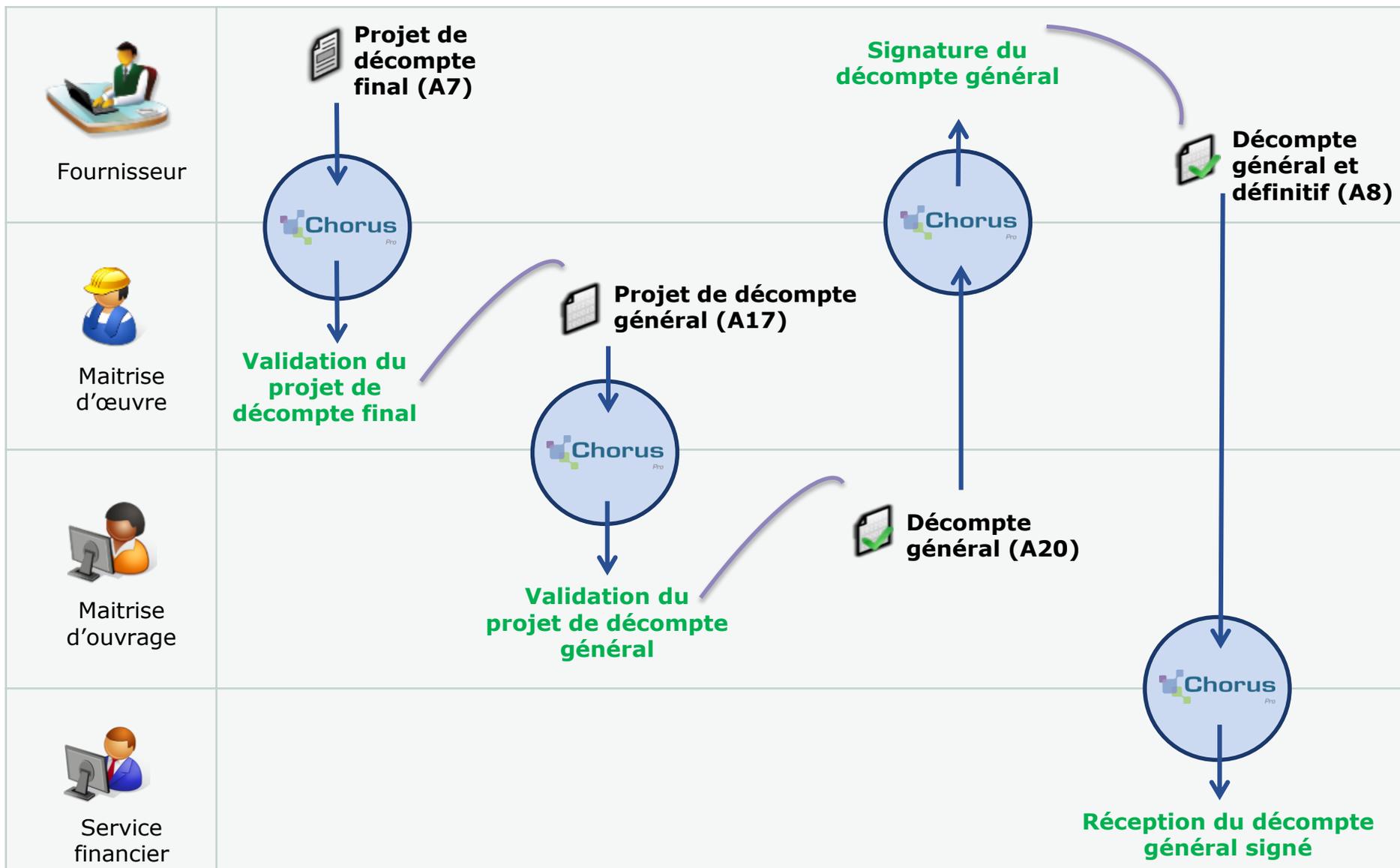
Traiter les factures de travaux

Processus en cours de marché

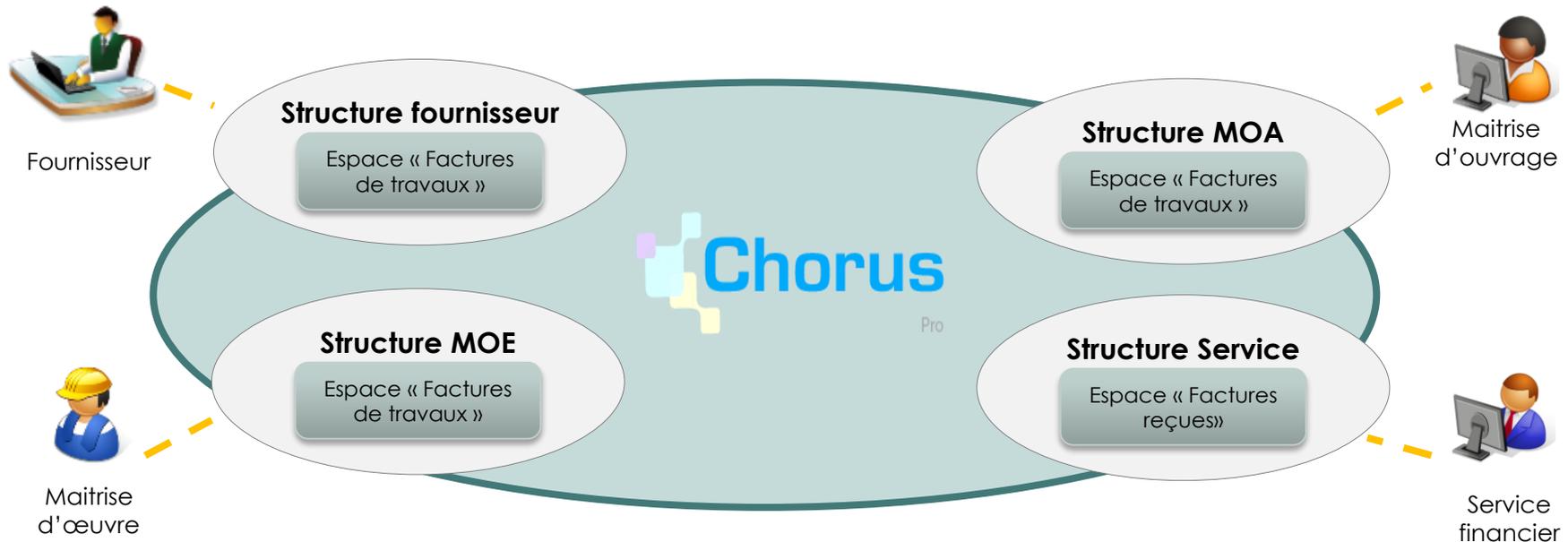


Traiter les factures de travaux

Processus en fin de marché



- ▶ L'utilisation de Chorus Pro pour les marchés de travaux nécessite:
 - Une **structure** par acteur dans Chorus Pro ;
 - L'habilitation des utilisateurs sur l'espace «**Factures de travaux** »



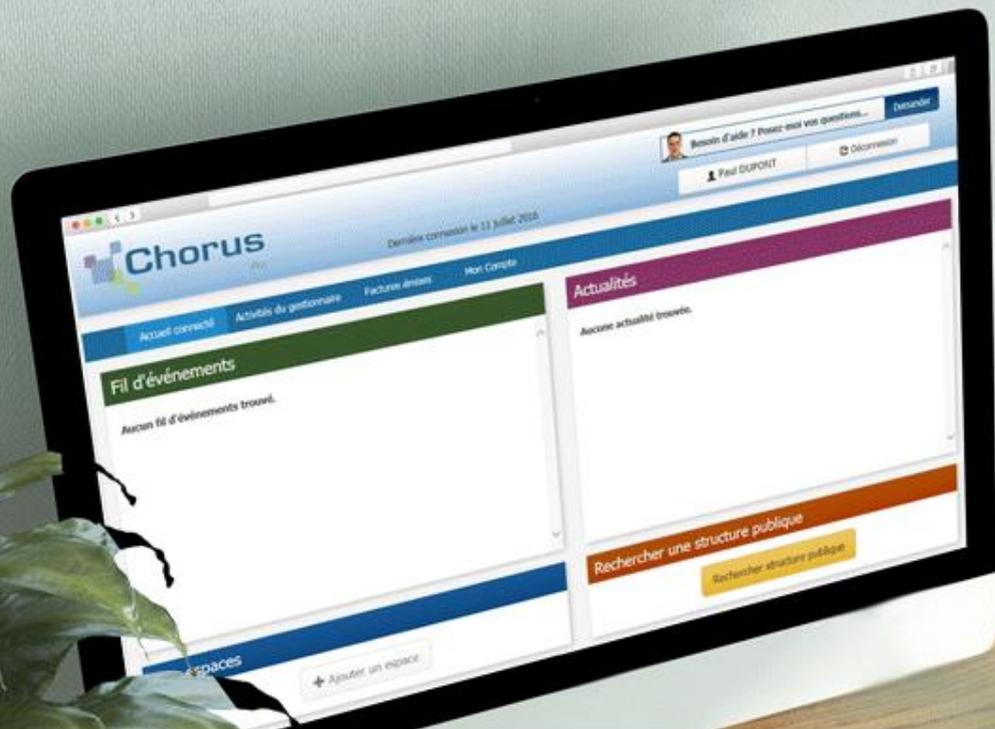
Traiter les factures de travaux

Avant d'utiliser Chorus Pro

- ▶ Il peut arriver que l'un des acteurs n'ait pas encore de compte Chorus Pro.
- ▶ Afin de ne pas bloquer le processus, un acteur peut être amené à jouer le rôle d'un autre acteur.
 - Avant de débiter l'utilisation de Chorus Pro, formalisez le circuit de traitement avec la fiche d'identité du marché.
 - Un modèle est disponible sur la Communauté Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/modele-de-fiche-identite-marches-de-travaux/>



Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



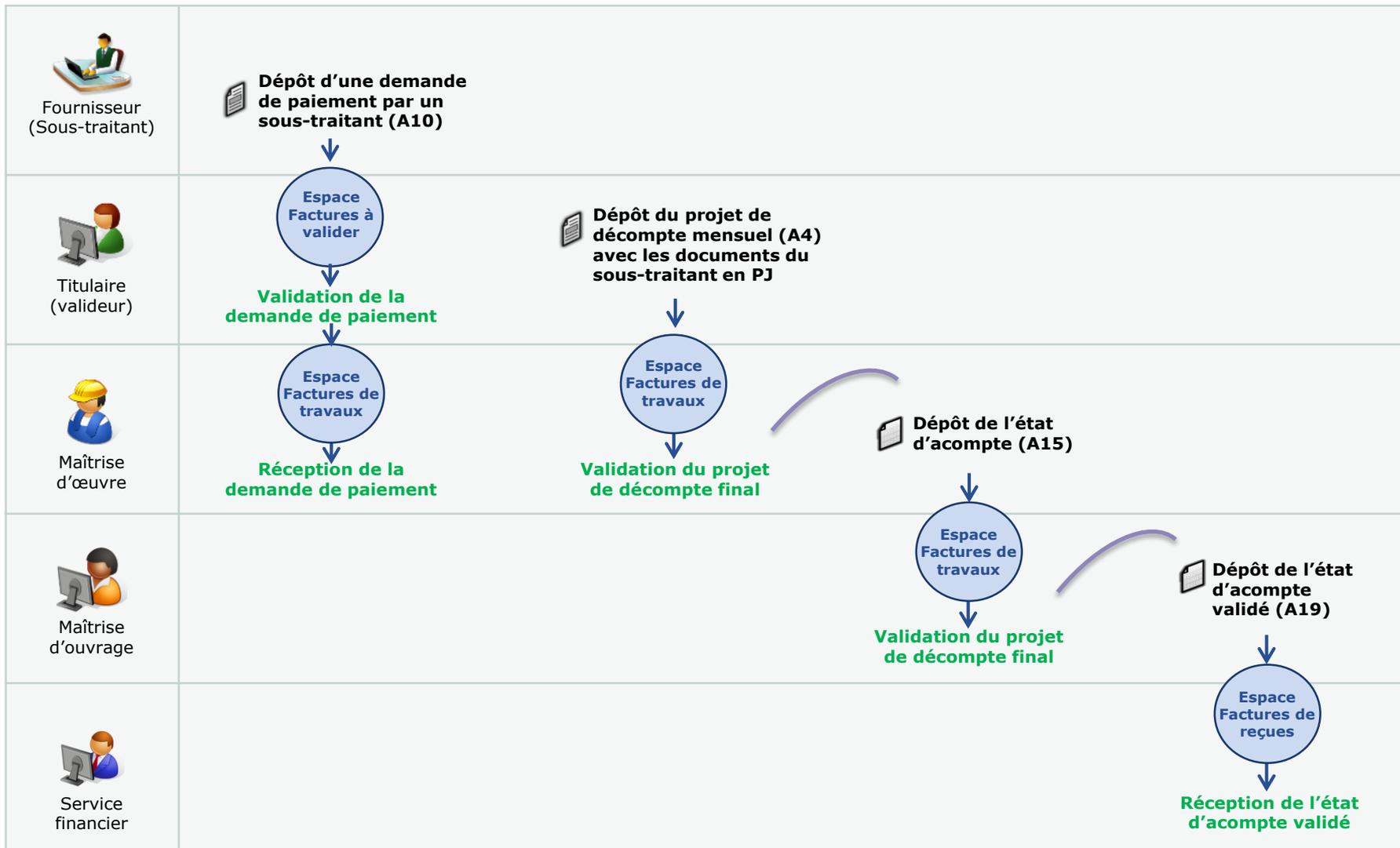
La sous-traitance



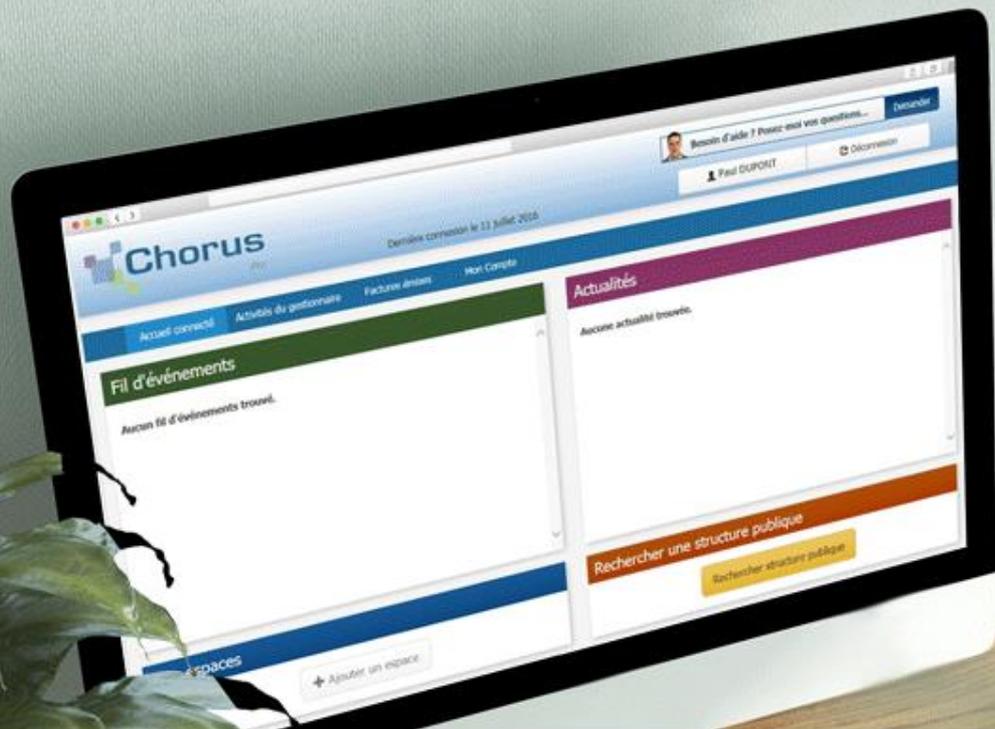
- ▶ S'il est admis au **paiement direct**, le **sous-traitant** d'un marché de travaux peut déposer sa demande de paiement dans Chorus Pro.
- ▶ Elle arrive au **titulaire pour validation et transmission à la MOE.**



- ▶ L'outil assure la traçabilité de la demande, sa validation par le titulaire et son arrivée à la MOE pour prise en compte dans le processus de facturation.
- ▶ **Cette demande ne donne pas lieu à paiement automatique.** En effet, afin que le sous-traitant soit payé, le titulaire du marché doit, lors du dépôt du projet de décompte mensuel, ajouter la demande de paiement en pièce jointe.
- ▶ Avant de débiter la procédure, **chaque participant doit se concerter** afin de décider du rôle de chacun.



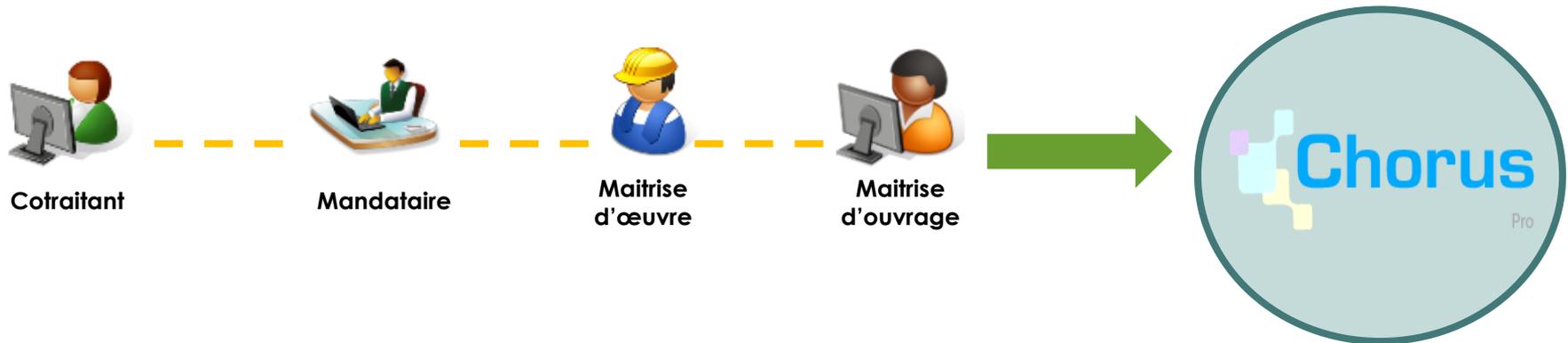
Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



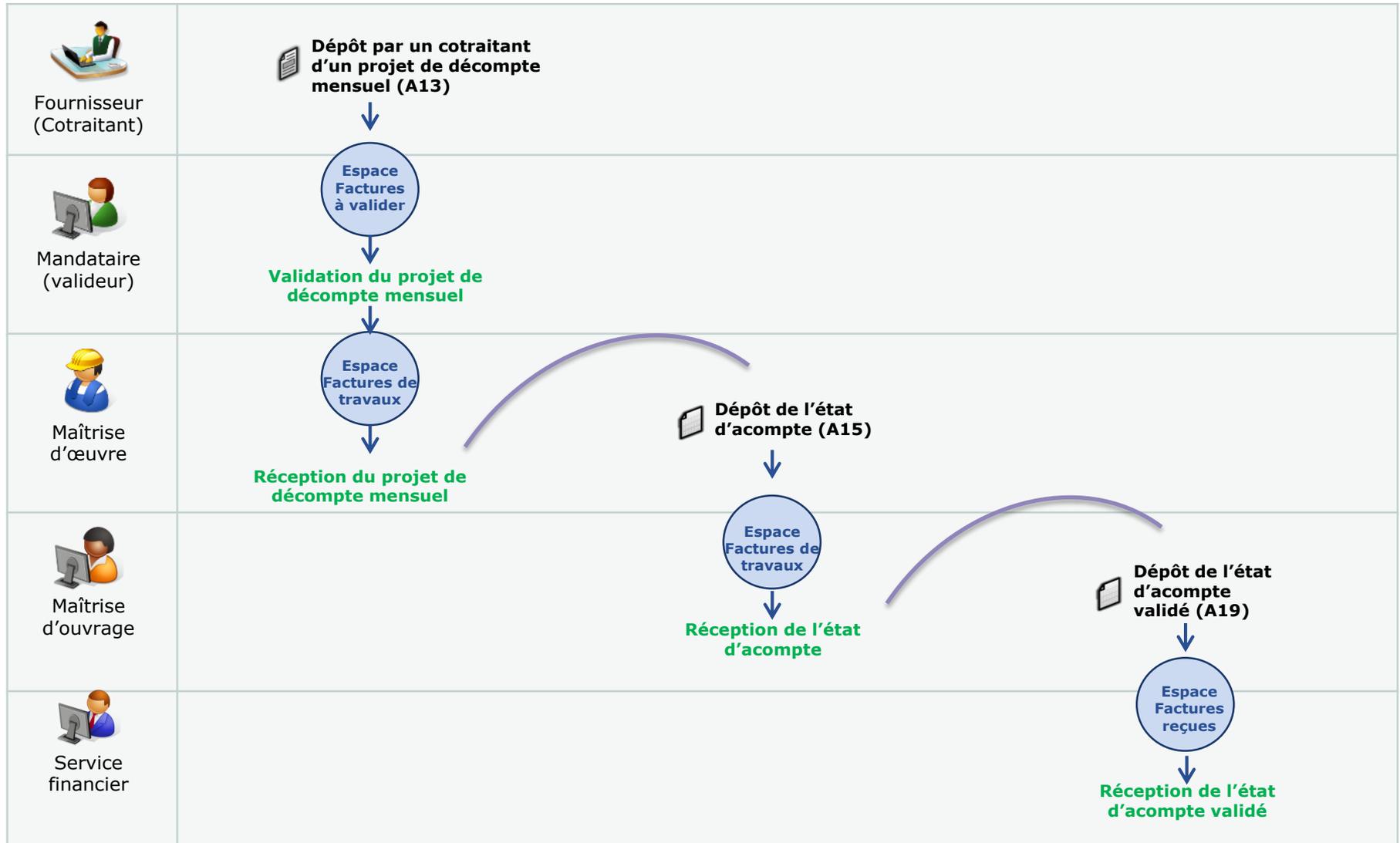
La cotraitance



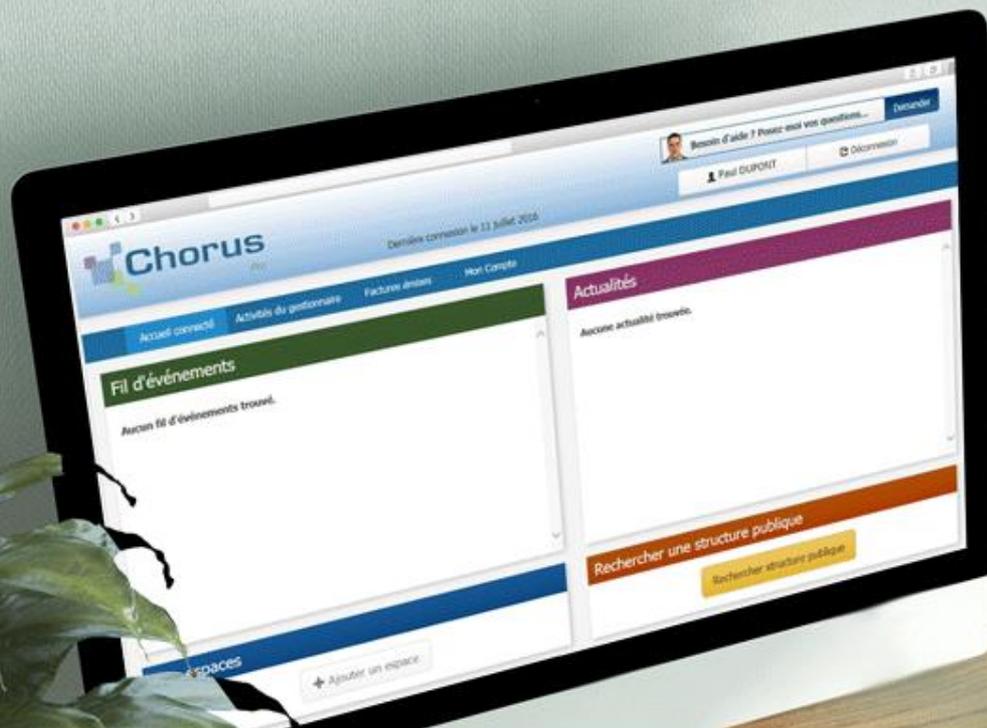
- ▶ Si le **titulaire** du marché public est un **groupement**, le cotraitant non-mandataire dépose sa facture dans Chorus Pro pour validation par le mandataire.
- ▶ Elle doit toujours être **visée par le mandataire du marché**.



- ▶ Chaque cotraitant dépose ses propres factures dans Chorus pro, la notion de groupements d'entreprises n'existe pas dans l'application.



Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.



5. Des outils pour vous accompagner

La communauté Chorus Pro

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr>

- Documentation détaillée
- Fiches pratiques
- Tutoriels vidéos
- Inscription aux formations en ligne
- Inscription aux accompagnements thématiques
- Partage des actualités et des bonnes pratiques

L'assistance Chorus pro

- Traite les questions des utilisateurs
- Un point d'entrée ClaudIA, l'intelligence artificielle, qui répond aux questions de manière contextualisée en fonction du profil et des données de chacun.
- Une équipe d'assistance dédiée pour vous débloquer en cas de besoin

Les formations en ligne

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/category/webinaire>

- Une dizaine de sessions animées par mois
- Inscription gratuite
- Possibilité de poser vos questions en temps réel

Les accompagnements thématiques

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/notre-offre-daccompagnement>

- Un accompagnement pour un suivi personnalisé de vos difficultés
- Inscription gratuite
- Participation à quatre ateliers de groupe



L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) propose aux utilisateurs de Chorus Pro des **formations interactives gratuites en ligne** sous la forme de webinaires.

Tous les mois 7 sessions sont animées par l'un de nos experts. Ces sessions peuvent supporter jusqu'à 500 participants et sont organisées en deux parties :

- une présentation théorique et une démonstration pratique dans l'outil ;
- les participants peuvent poser leur question et nous nous engageons à apporter une réponse à tous.

Les thématiques abordées à chaque mois :

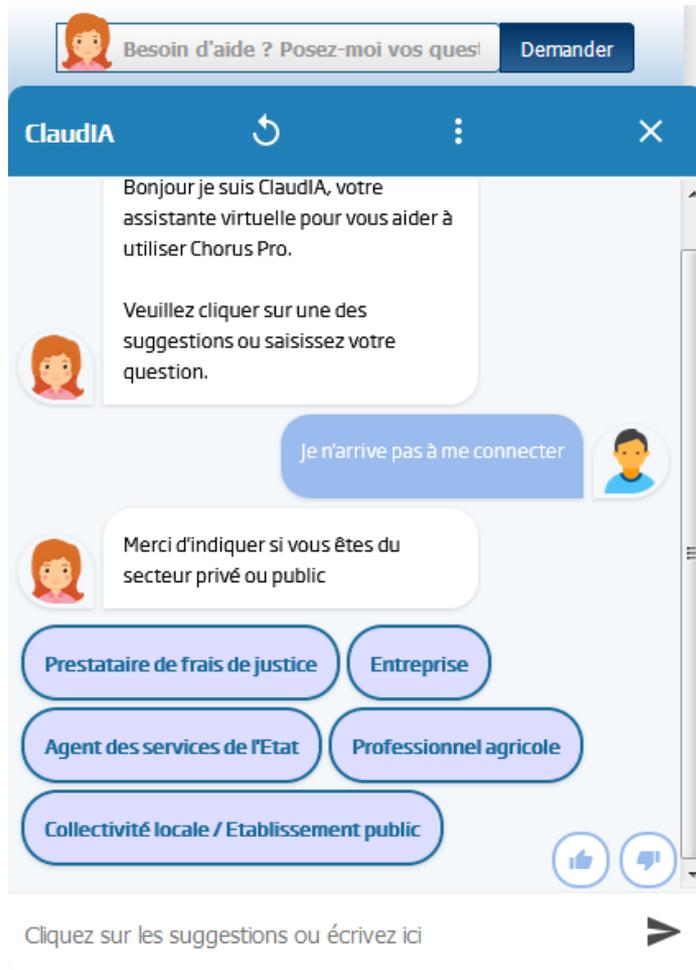
1. Comment créer mon compte utilisateur et déposer mes factures sur Chorus Pro ? (pour les entreprises)
2. Comment se connecter à Chorus Pro et gérer les factures de ses fournisseurs ? (entités publiques)
3. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (MOE)
4. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (MOA)
5. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (Fournisseurs : titulaires, cotraitants et sous-traitants)
6. Comment interfacier Chorus Pro à mon outil de gestion des factures ? (pour une utilisation en EDI ou en API)



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par le site Communauté Chorus Pro, à l'adresse suivante :
<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/category/webinaire>

- ▶ **Une question ?** ClaudIA, l'assistante virtuelle, est là pour vous répondre.



Mais qui est ClaudIA ?

ClaudIA **répond aux questions** des utilisateurs **de façon immédiate**.

Conçue sur l'intelligence artificielle, elle traite les questions des utilisateurs et **propose des solutions contextualisées** en fonction du profil et des données de chacun.



- ▶ **Une question ?** Voici les bonnes pratiques pour la poser à ClaudIA.

Si vous disposez d'un compte, **connectez-vous** au préalable **sur Chorus pro**

N'hésitez pas à **évaluer les réponses de ClaudIA** grâce aux icônes :



Un vote négatif et ClaudIA propose de vous **mettre en relation avec un conseiller**



Privilégiez les options proposées par ClaudIA

Soyez précis dans la formulation des questions :

- Utilisez des **phrases complètes**
- Posez des **questions courtes**
- Faites attention à **l'orthographe**

Familiarisez-vous dès maintenant avec l'outil sur
<https://chorus-pro.gouv.fr>

Garantie de réception des factures par l'administration
24, 7/7
ou smartphone.

